

## Émetteur

Pôle Formation doctorale  
François DAUPHIN

## Diffusion

Le

COMPTE RENDU DE REUNION		Réunion plénière du Collège des Ecoles Doctorales normandes	
Lieu	Date et heure	Durée	
Visio zoom - session enregistrée	15 décembre 2025 à 14 h		

## Présent.es :

Elisa Beaudet, Sarah Belaid, Marie-Laure Cabon, Esther Camus, Maeva Collard, Vincent Dalla, François Dauphin, Jean-Marc Fournier, Corinne Fruit, Eugénie Gourichon, John Guaschi, Alexandre Guilbaud, Yazid Hafsi, Jean-Luc Lamotte, Constance Lange, Nicolas Langlois, Jean-Manuel Larralde, Elodie Leblanc, Manon Lefevre, Marie Legay, Sophie Mandeville, Aurélie Ménard, Alexandra Merle, Marine Ollivary, Aurore Patey, Pauline Pélissier, Céline Picard, Xavier Portier, Marie-Noëlle Poulain Laurence Puechberty, Oriane Remadna, Clément Recher, Alain Rincé, Luis Saluden, Lucas Sandret, Zoé Sicard Delage, Marc Since, Lisa Tazrout, Valérie Vignaux, Alexandre Vivet

## Invité.es :

## Excusé.es :

Laura Gilbert, Gilles Raoul-Cormeil

## Ordre du jour :

1. Mouvements dans les ED
2. Retour sur le séminaire Créer et Innover 2025
3. Bourses de la Fondation de la Mer
4. Prix Aqua Scientia
5. Campagne 2026 des CD Handicap
6. Plateforme nationale du doctorat
7. Journée européenne du doctorat
8. Evaluation 3ème cycle vague B de l'Hcéres
9. Evolution de l'ESR en Normandie
10. Bilan annuel de l'association Normandie Doc
11. Evolutions de SyGAL
12. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05.

### 1. Mouvements dans les ED

FD annonce que l'ED 508 Normande de Chimie a renouvelé son équipe de direction suite à la démission d'Isabelle Dez. Vincent Dalla (ULHN) précédent directeur-adjoint de cette ED est devenu directeur de l'ED et est assisté de trois directions-adjointes : Corinne Fruit (Université de Rouen Normandie), Nicolas Désilles (INSA Rouen Normandie) et Marc Since (Université de Caen Normandie). FD leur donne la parole pour qu'ils se présentent aux membres du CED. Vincent Dalla est Professeur en chimie organique (ULHN). Corinne



Fruit est Professeure de chimie organique/chimie médicinale (URN, site de Mont-Saint-Aignan) et succède à Pascal Cardinael, devenu directeur de laboratoire. Marc Since est maître de conférences HDR en chimie analytique (UCN). FD remercie la précédente équipe de direction de l'ED 508 NC et souhaite bon courage à la nouvelle direction. FD rappelle que le principe adopté par les établissements membres de Normandie Université depuis 2016 est que la gestion principale de l'ED soit présente sur le site du/de la directeur.rice d'ED. Une difficulté a cependant été signalée concernant le transfert de la gestion principale de l'Université de Caen Normandie vers l'Université Le Havre Normandie ; le sujet devra être rapidement traité entre les établissements associés à l'ED 508 NC du fait des enjeux de gestion administrative (enquêtes nationales) et budgétaire de l'ED qui arriveront dès début 2026.

FD indique que l'ED 556 HSRT a également vu un changement de l'une de ses directions-adjointes. Pauline Bosredon, Professeure de géographie (Université de Caen Normandie) a été élue par le conseil de l'ED et a pris ses fonctions fin octobre en remplacement de Philippe Madeline. FD remercie Philippe Madeline pour son investissement dans la direction du site caennais de l'ED 556 HSRT et souhaite bon courage à Pauline Bosredon.

## 2. Retour sur le séminaire Créer et Innover 2025

Marie-Noëlle Poulain (MNP) fait une présentation synthétique du bilan du séminaire qui s'est tenu en présentiel à Caen début novembre 2025. L'évènement a été co-organisé avec les acteurs du PUI Normandie et CY Paris Cergy Université. Le thème retenu à partir d'un questionnaire préalable auprès des doctorant.es concernait l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires. Le séminaire était précédé de deux sessions en visioconférence : une conférence d'introduction sur la thématique (avec l'intervention de M. Ménard, élu de Caen) et un atelier d'idéation afin que les groupes puissent amorcer leurs travaux en amont de la partie présentielle du séminaire. MNP précise que 22 doctorant.es ont participé à ce séminaire : 9 de CY Cergy, 1 de l'ENSA Normandie, 5 de l'Université de Caen Normandie, 3 de l'Université Le Havre Normandie et, 4 de l'Université de Rouen Normandie. Concernant la répartition des 13 doctorant.es de Normandie : 3 étaient de l'ED 98 DN, 2 de l'ED 242 EG), 3 de l'ED 497 nBISE, 1 de l'ED 556 HSRT, 3 de l'ED 590 MIIS et 1 de l'ED 591 PSIME. Six doctorant.es étaient en 1ère année de doctorat : 2 en D2 ; 3 en D3 et 2 en D4.

Le séminaire était basé sur un travail en équipes avec des groupes constitués en amont mixant ED, sites et profils. Le projet « Les Petits Moteurs » a reçu le prix du jury et le projet « Caen Cultive » a obtenu le prix « Coup de cœur ». Une vidéo et les résumés des projets ont été publiés sur le site de Normandie Université (rubrique Actualités). Ce séminaire a été évalué par les doctorant.es inscrit.es par le biais d'un questionnaire de satisfaction (15 retours sur 22 ; relance effectuée). Les retours très positifs ont de plus permis de matérialiser l'envie des doctorant.es de suivre des formations complémentaires en création d'entreprise, innovation et entrepreneuriat. FD rappelle que c'est l'objectif de ces actions de sensibilisation et formation en lien avec des possibilités de poursuite professionnelle des docteur.es.

## 3. Bourse de la Fondation de la Mer

MNP informe les membres du CED d'un appel visant à soutenir des étudiant.es dont les doctorant.es menant des missions de recherche sur l'océan (sciences de la vie et de la matière, sciences de l'environnement, sciences humaines et sociales, histoire). Les doctorant.es doivent avoir 30 ans au maximum au moment de l'inscription en D1 et être inscrit.es dans une ED francophone. Les critères de sélection incluent la qualité du dossier de candidature, l'excellence du dossier académique et du projet, la pertinence et le bien-fondé de l'attribution de la bourse à la réalisation des missions de recherche engagée pour la thèse, la description du plan de recherche dans son ensemble, la méthodologie, la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche ainsi que l'esprit novateur et créatif. Le dépôt des dossiers de candidature doit être réalisé avant le 31 décembre 2025 sur le site de la Fondation de la Mer (<https://www.fondationdelamer.org/nos-programmes/postuler-a-une-bourse/>).

## 4. Prix Acqua Scientia

FD informe les membres du CED sur le Prix Aqua Scientia attribué par l'UNESCO, ICIReward et la Fondation de l'eau (5000 euros par lauréat). Le périmètre de candidature concerne les docteurs ayant eu un sujet de thèse contribuant à une meilleure compréhension



des enjeux liés à l'eau douce dans les 14 départements du sud de la France et la Corse liés à Groupama Méditerranée. Les candidatures sont ouvertes aux titulaires d'un diplôme de doctorat d'une université / école française soutenu entre le 1er janvier 2024 et le 30 décembre 2025 et doivent être adressées avant le 22 février 2026.

## 5. Campagne 2026 des contrats doctoraux Handicap

FD rappelle que chaque année, le Ministère lance une campagne en vue de l'obtention de contrats doctoraux au titre du handicap et de mois de prolongation. L'appel ministériel n'est pas encore publié en raison du contexte budgétaire national. Une publication début 2026 est envisagée, probablement avec un calendrier resserré. Un webinaire est généralement organisé en janvier mais pourrait être repoussé en février.

FD rappelle que, selon le principe adopté depuis plusieurs années, l'organisation en Normandie est la centralisation des candidatures via le CED, avec une étape d'accompagnement des candidat.es au stade d'un « pré-dossier » (classiquement début mars), puis une audition de classement (début à mi-avril) nécessitant le dépôt de dossiers définitifs fin mars. La participation à l'appel est liée, pour chaque établissement, à la nécessité de financer au moins un contrat doctoral handicap sur son budget propre. Les établissements concernés ces deux dernières années étaient l'Université de Caen Normandie et l'Université de Rouen Normandie. FD demande aux établissements une confirmation de leur souhait de continuer cette politique Handicap en doctorat avant mi-janvier 2026 dans la mesure où la communication devra être réalisée dans des délais très courts et de confirmer le maintien des procédures en place. FD précise que cette même campagne concerne également des demandes de prolongations de contrats doctoraux au titre du handicap. Le ministère finance des prolongations de ces propres contrats doctoraux handicap pour les lauréats de l'année n-3 (2023 pour la campagne 2026) ce qui peut intéresser le doctorant ayant obtenu ce contrat en 2023 à l'URN. La procédure centralisée concerne plus largement l'ensemble des demandes de prolongation au titre du Handicap de contrats doctoraux de tous types. Les établissements et les ED sont chargés d'identifier au plus tôt les doctorant.es dans cette situation.

## 6. Plateforme nationale du doctorat

FD annonce le lancement début 2026 d'une plateforme nationale (en version bêta) visant à centraliser des informations sur le doctorat : choix du sujet, parcours, encadrement, financement, compétences, poursuite de carrière, liens avec les employeurs, etc. La plateforme s'inscrit dans les préconisations du rapport Pommier-Lazarus. A priori, les ED et les établissements ont reçu cette information directement par le Ministère ou par le biais de la Conférence des Grandes Ecoles. Le pôle formation doctorale de Normandie Université diffusera le courriel reçu du Ministère pour s'assurer que tous les acteurs du doctorat en Normandie auront bien reçu le message par lequel ils peuvent s'inscrire au webinaire de présentation de cette plateforme qui est programmé deux fois les 7 et 9 janvier 2026.

FD présente quelques éléments fonctionnels de cette plateforme qui a été en test au sein du RNCD. Laurence Puechberty (URN) s'interroge si les doctorant.es peuvent être invité.es au webinaire en tant que futurs usagers car la formulation de la communication initiale est ambiguë (acteurs engagés pour le doctorat, mais possible diffusion à des candidat.es potentiels). Marc Since (ED 508 NC) s'interroge quant à l'intérêt d'une telle plateforme. FD précise qu'il s'agit d'un outil de promotion du doctorat et de renforcement des liens avec le monde socio-économique, tels que préconisé par le rapport Pommier-Lazarus mais que la plateforme a pour but d'être évolutive. Les orientations actuelles et futures seront présentées lors du webinaire.

## 7. Journée européenne du doctorat

FD mentionne qu'une deuxième préconisation du rapport Pommier-Lazarus est mise en application en 2026, une journée européenne du doctorat. Les objectifs affichés sont (1) d'affirmer l'importance de la formation doctorale pour l'Europe, (2) de renforcer l'attractivité auprès des candidat.es européens et internationaux, (3) de mettre en lumière les compétences des docteur.es et sensibiliser employeurs et recruteurs et (4) de valoriser la diversité des parcours et l'impact sociétal. FD demande aux établissements si des événements sont prévus en Normandie pour cette journée prévue le 13 mai 2026 (journée du doctorat, forum, actions



médiatiques, initiatives d'ambassadeurs du doctorat, etc.). Esther Camus (UCN) indique qu'une réflexion a été lancée à l'Université de Caen Normandie, en coordination avec les directions des ED, avec l'idée d'un forum et la volonté de l'inscrire dans les calendriers, notamment de Master 1. Laurence Puechberty (URN) indique qu'il n'y a pas de programmation identifiée à ce stade à l'URN mais qu'une coordination et un partage d'idées entre établissements serait souhaitable. Jean-Marc Fournier (UCN) précise qu'à ce stade rien n'est figé et que le partage ou l'organisation d'animations en miroir est tout à fait possible. Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) rappelle l'existence d'événements internationaux déjà organisés à d'autres périodes (octobre) autour du doctorat, mais que l'INSA est prête à s'associer à une réflexion collective.

## 8. Evaluation 3ème cycle vague B de l'Hcéres

FD rappelle qu'il y a eu un travail important sur l'année 2024-2025 avec les ED quant à la préparation des éléments et indicateurs nécessaires à l'auto-évaluation de la formation doctorale pour les dossiers Hcéres. Comme annoncé au CED de septembre 2025, un groupe de travail associant le Hcéres, le réseau national des collèges doctoraux et France Universités prépare un nouveau cadre de l'évaluation centrée sur le pilotage de l'offre de formation (dont la formation doctorale) par les établissements, avec un format d'auto-évaluation plus léger et plus libre (indicateurs non imposés). L'objectif est d'alléger la charge et d'utiliser autant que possible des données déjà disponibles publiquement.

A ce stade, les axes de lecture proposés sont : (1) l'attractivité et le recrutement ; (2) le suivi, la formation et la réussite ; (3) les ressources et moyens et (4) la poursuite de carrière. L'internationalisation serait traitée comme un axe transversal. Le Hcéres envisage de maintenir des visites sur site avec des auditions de la gouvernance de l'établissement, de chaque école doctorale (incluant les directions et les gestionnaires) et de panels de doctorant.es et alumni par ED. A titre indicatif, une décision finale du Hcéres est attendue fin janvier, avec publication du cadre/guide en février 2026. Dans ce cadre, le dépôt des auto-évaluations serait attendu fin septembre/début octobre 2026 pour des visites début 2027. Les rapports seraient disponibles au printemps 2027 pour une mise en œuvre à l'ouverture du prochain contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2028. La séquence est comprimée afin de tenir sur un cycle plus court.

FD rappelle que la Normandie présente une organisation multi-établissements (plusieurs établissements co-accrédités pour le doctorat avec la ComUE Normandie Université ; des ED pluri-établissements dont le périmètre est différent). Jean-Marc Fournier (UCN) souligne la chance qui est donnée aux établissements de pouvoir mieux mettre en avant leurs spécificités. Laurence Puechberty (URN) confirme cette opportunité mais appelle à de la vigilance quant aux échanges productifs qui devront être réalisés entre les établissements, les ED et le CED, ainsi qu'avec le Hcéres pour clarifier les éléments communs et les éléments spécifiques qui devront être lisibles dans les dossiers (avec la question sous-jacente d'un dossier global ou de dossiers par établissement), des indicateurs à fournir dans une démarche d'amélioration, et enfin de l'articulation entre les acteurs (ED, CED, établissements).

## 9. Evolution de l'ESR en Normandie

FD informe les membres du CED concernant l'évolution institutionnelle de Normandie Université. Le contrat de la ComUE doit s'achever théoriquement au 31 décembre 2027 mais les établissements ont exprimé une volonté de transformation à plus courte échéance vers une organisation commune s'appuyant sur une convention de coordination territoriale, avec poursuite des actions partagées (dont la formation doctorale). A ce stade, de nombreuses questions restent ouvertes quant au portage des ED et du CED, des missions et moyens pour la formation doctorale, de l'articulation CED/ED/établissements, dans un calendrier contraint par l'évaluation Hcéres. Une 1<sup>ère</sup> réunion des chefs d'établissements doit se tenir au Ministère début janvier 2026 et devrait pouvoir donner des réponses y compris sur la temporalité des changements à venir.

## 10. Bilan annuel de l'association Normandie Doc

FD donne la parole à Luis Saluden, Président de Normandie Doc en 2025 (auparavant trésorier) pour une présentation du bilan annuel principalement axé sur la structuration interne de l'association (capitalisation et continuité malgré le renouvellement des bénévoles). Luis Saluden synthétise les actions dans les domaines suivants :



- Organisation documentaire : refonte du Drive selon une logique de « flux » (boîte de réception, pôles, archivage par catégories) afin de faciliter la reprise par les nouveaux membres du bureau de l'association,
- Vision annuelle : mise en place d'un agenda et d'un suivi des tâches (répartition, documentation, estimation de temps) pour passer d'une gestion réactive à proactive,
- Documentation interne : démarrage d'une base de connaissances (tests d'outils type Obsidian puis Notion) pour centraliser procédures, accès et tutoriels,
- Comptabilité : journal unique centralisé et vues par partenaires avec pour objectif de réduire les erreurs et d'améliorer la transparence,
- Paiements : ouverture de sous-comptes bancaires par portefeuille, avec possibilité d'accès restreint pour les responsables d'événements, afin d'éviter les blocages opérationnels.

Luis Saluden rappelle que le fonctionnement de Normandie Doc est soutenu notamment par le CED de Normandie Université (2 000 €/an) et la Région Normandie (1 000 €/an) et que les budgets associés aux journées d'écoles doctorales peuvent transiter via Normandie Doc afin de faciliter l'exécution des dépenses (réservations, prestataires, etc.).

Luis Saluden aborde également des pistes de réflexion quant à un projet d'alumni pour les docteurs normands. Normandie Doc soumet une piste visant à fournir une adresse de contact professionnel plus pérenne aux doctorant.es/docteur.es, et un point d'entrée pour un futur réseau alumni normand. Deux scénarios sont évoqués : (a) un dispositif minimal de redirection (sans stockage) ; (b) un dispositif porté en partenariat (par exemple la Région Normandie), l'infrastructure assurant sécurité et pérennité, et l'association contribuant à l'animation. L'intérêt de la démarche est reconnu par les membres du CED et est formulée la constitution d'un groupe de travail début janvier associant Normandie Doc, les ED, le CED et les établissements afin d'évaluer la faisabilité (technique, juridique, gouvernance, financement) et d'articuler le projet avec les initiatives alumni existantes.

## 11. Evolutions de SyGAL

FD aborde deux modifications rendues nécessaires sur SyGAL et concernant d'une part le circuit de validation des soutenances et d'autre part la validation des formations complémentaires.

Concernant les soutenances, FD précise que lorsqu'un ou les deux rapporteur.es émet(tent) un avis défavorable après dépôt du manuscrit, SyGAL ne permet pas actuellement de conserver l'historique ni de gérer proprement un nouveau dépôt de manuscrit / une nouvelle sollicitation (par exemple l'ajout d'un 3e rapporteur et le « re-dépôt » d'un manuscrit modifié). Esther Camus (UCN) précise que la gestion actuelle est largement manuelle (suppression/recréation d'éléments), avec un risque de blocage et de non-traçabilité. FD rappelle que l'arrêté du 25 mai 2016 modifié souligne que l'autorisation de soutenance est accordée par le chef d'établissement après avis du/de la directeur-riche de l'école doctorale, sur proposition du/de la directeur-riche de thèse. L'intégration explicite de l'avis de l'ED dans le flux de SyGAL (avant décision établissement) impose également de sécuriser les délais. Ainsi, le délai actuel de 14 jours avant soutenance peut s'avérer trop court avec la systématisation de cette étape supplémentaire de validation. L'implémentation de ces éléments doit être discutée à court terme par les développeurs de SyGAL.

Une 2<sup>ème</sup> demande de modification a été remontée notamment par l'ED nBISE concernant la possibilité de validation partielle du volume horaire de formation suivies. Plusieurs ED signalent que la validation actuelle est binaire (tout ou rien), alors que certains règlements intérieurs d'ED prévoient des plafonds ou des coefficients (ex. limite d'heures validables par formation, règles spécifiques pour les MOOC, etc...). L'évolution souhaitée est de permettre à l'ED de saisir le nombre d'heures effectivement validées par l'ED pour chaque formation, interne ou externe, afin de disposer d'un suivi centralisé, d'éviter des tableaux Excel parallèles et de rendre plus simple la visibilité des heures validées pour les doctorant.es au décours de leur doctorat. Jean-Luc Lamotte (ED MIIS) indique qu'il y a un outil de type « stylo » sur SyGAL qui permet de modifier les volumes horaires mais qu'une interface plus explicite serait un avantage.



Esther Camus (UCN) mentionne qu'un module « portfolio » est par ailleurs en cours de développement : il doit permettre aux doctorant.es de déclarer formations (y compris externes) et activités (colloques, etc.). Une articulation avec ce module est à étudier pour proposer une porte d'entrée unique et paramétrable selon les exigences des ED.

## 12. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été remontée pour une discussion spécifique en CED.

L'ordre du jour étant épuisé, FD clos la réunion plénière du CED à 16h10 en souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année et rappelle la date du 19 janvier pour la prochaine réunion plénière du CED.

